



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR
MRC DE PORTNEUF

AVIS DE PROMULGATION

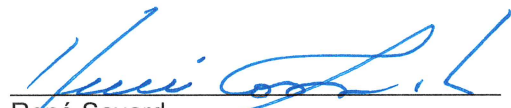
RÈGLEMENT NUMÉRO 211-2022 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR

Le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Casimir a adopté, à la séance ordinaire du 9 mai 2022, le *Règlement numéro 211-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Casimir*.

L'objet de ce règlement vise à remplacer le Code d'éthique et de déontologie pour les employés de la Municipalité, notamment, en ajoutant une précision concernant les dons et avantages reçus par un employé municipal.

Le susdit règlement entre en force conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville où il est déposé.

Donné à Saint-Casimir, ce 10e jour de mai 2022.

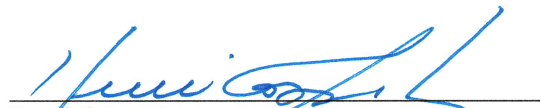


René Savard
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sur mon serment d'office avoir affiché le 10 mai 2022 le présent avis public, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.



René Savard
Directeur général et greffier-trésorier

